

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DECISIONS DU MAIRE**

2024.28 – Location garage situé rue de l'Europe - Bail de location – Autorisation signature

Le Maire de Maîche,

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2020.24 du Conseil Municipal du 27 mai 2020 rendue exécutoire le 3 juin 2020, portant délégation au Maire durant toute la durée de son mandat pour prendre toute décision concernant la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

DECIDE

Article 1 : Il sera établi un bail de location avec Madame Alexandra BRUNO, domicilié 4 Rue de l'Europe à Maîche, pour la location de l'immeuble suivant : garage n°4 situé rue de l'Europe à Maîche.

Article 2 : La présente décision est transmise à Monsieur le Préfet du Doubs, et inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal qui en aura connaissance lors d'une prochaine séance.

Maîche, le 17 mai 2024

Le Maire,
Régis LIGIER



Accusé réception Préfecture le 22 mai 2024
Publié sur le site internet le 22 mai 2024